

Les actes "Artificialisation des sols : La sobriété foncière et écologique à l'épreuve du développement économique et urbain" sont disponibles



Lorsque le Conseil d'administration d'Eau et Rivières de Bretagne a décidé de faire de la « sobriété foncière et écologique » le thème de son rendez-vous annuel c'est bien parce que la réalité du dérèglement climatique et ses impacts sur le cycle de l'eau nécessitait le renforcement de la lutte contre l'artificialisation que nous savons galopante en Bretagne.

Nous avons d'ailleurs très vite obtenu le soutien, pour organiser cet événement, de nos trois partenaires historiques.

- L'Agence de l'eau Loire Bretagne qui a inscrit dans son XIe programme d'action cette priorité ;
- La Dreal Bretagne qui a introduit dans son plan biodiversité de 2018 l'objectif Zéro artificialisation nette ;
- Et la Région Bretagne, alors en pleine écriture du Sradet, qui affiche pour objectif de « vouloir mettre un terme à la consommation d'espaces agricole et naturel ».

Ce dont nous étions à cent lieux de nous douter c'est qu'une pandémie allait bousculer toute la planète et de nombreuses certitudes. Pourtant à l'instar du Giec, une autre instance internationale - l'IPBES - mettait régulièrement en garde l'humanité sur l'érosion de la biodiversité dont l'un des déterminants majeurs est la destruction des espaces naturels et la fragmentation des écosystèmes, conséquences de l'artificialisation.

Or ce phénomène d'effondrement s'articule avec un autre phénomène : celui de l'abaissement des barrières biologiques des espèces à l'origine de cette zoonose. Concentrations des élevages, irruption de l'humain dans le sauvage, ces virus - qu'ils aient pour origine les chauves souris, les grands singes ou les pangolins - sont une menace pour l'Humanité qui nous oblige à repenser notre rapport à la nature, car désormais on ne pourra plus dire qu'on ne savait pas.

Eau et Rivières de Bretagne et ses 25 000 membres engagés dans une centaine d'associations locales répartis sur tout le territoire de la Bretagne historique, a souhaité au travers de cette journée d'échanges dont découlent ces actes, que notre territoire breton prenne toute sa part dans cette préservation des espaces naturels.

Comme elle le fait pour d'autres thèmes qu'elle souhaite voir mis à l'agenda politique, elle a réuni pour vous un panel d'experts de la question, que je remercie chaleureusement pour leur présentation, résumée ici. Notre ambition en organisant notre webinaire était d'avoir une vision partagée de l'état des lieux, des

moyens mobilisés ou mobilisables pour freiner l'artificialisation, quelques éléments de prospective mais aussi des exemples et des raisons d'espérer.

Cet objectif est atteint et vous trouverez dans ce document un réel apport de connaissances, qui feront de vous un citoyen éclairé et avisé, capable de prolonger le débat. Merci de votre intérêt pour ce sujet et j'espère vous retrouver l'an prochain, « pour de vrai » lors de notre prochain colloque sur un thème qui vous intéressera tout autant j'en suis certain : la préservation du bocage.

Liens utiles

[Pour consulter les actes](#)